

Régate de bassin DERIVEUR au CNHS le 22 juin 2024 Inter série dériveurs niveau 5C

Club organisateur: Club Nautique de la Haute Seine (C.N.H.S) - BP7 - 10270 LUSIGNY SUR BARSE
Tél : 06 48 58 01 53 **Courriel :** base.cnhs@orange.fr **Site:** www.cnhs3.com

REGLES APPLICABLES: La régata est régie par:

Les règles de courses à la voile (R.C.V) 2013/2016 et leurs annexes.
Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
Le présent avis de course et les instructions de course avec leurs annexes.
Le règlement de police du lac d'Orient

PUBLICITE : La régata est classée en catégorie C de publicité.

INSCRIPTIONS :

**La régata est ouverte à tous les concurrents licenciés : jeunes et adultes
et surtout aux jeunes des écoles de sport pour leur faire découvrir la compétition.**

Les bateaux doivent confirmer leur inscription auprès de l'autorité organisatrice le samedi 22 juin 2024 avant 12 h 00

Lors de cette confirmation :

Les concurrents résidant en France doivent présenter, **la licence F.F. Voile valide, accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs**

Les responsables des bateaux portant une publicité individuelle doivent présenter une autorisation valide délivrée par la FFV.

JAUGE: Tous les voiliers devront être en conformité avec les règles de leur classe.

DROIT D'INSCRIPTION : gratuit

Samedi 22 juin 2024 :

14h30 : Signal d'avertissement ; courses à suivre.

Pas de course après 17h30

PARCOURS :

Le parcours sera de type construit (triangle, banane).

CLASSEMENT :

Application du système de points à minima. Le nombre maximum de courses à courir est de 4.

Un minimum de 1 course est nécessaire pour valider l'épreuve.

Proclamation des résultats auprès de votre club sur internet

RESPONSABILITE :

En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent reconnaît que sa décision de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

L'autorité organisatrice ne pourra être tenue pour responsable en cas de dommage matériel, de blessure ou